



Auxerre, le 22/07/2024

Monsieur le Vice-Président
Communauté de l'auxerrois
6 bis place du Maréchal Leclerc
BP 58
89 010 AUXERRE

Objet : Notification du projet de modification du PLU VENOY

Nos réf :

Dossier suivi par Corinne TOURLIER ☎ 03 73 55 20 20 ✉ ctourlier@artisanat-bfc.fr

Monsieur le Vice-Président,

Je fais suite à votre courrier en date du 01/07/2024, concernant la notification du projet de modification du PLU de Venoy.

Suite à l'étude attentive de votre projet par mes services, je vous confirme que j'émet un avis favorable.

Je vous prie d'agréer, **Monsieur le Vice-Président**, mes respectueuses salutations.

**Le Vice-Président de la CMAR-BFC,
Président de la CND de l'Yonne**



Jean-Pierre RICHARD

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE RÉGION BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Adresse de correspondance : 65 - 69, rue Daubenton - BP 37451 - 21074 Dijon Cedex - Tél. 03.80.28.81.03

Siège : 2, rue de la Verne - 39100 Dole

www.artisanat-bfc.fr - contact@artisanat-bfc.fr

Décret n° 2019 - 1196 du 19 novembre 2019 / SIRET - 130 026 073 00010 - APE 9411 Z